

Il appert que M. Provencher a été nommé agent pour l'émigration par le gouvernement de Manitoba et non par celui de la puissance.

Henry K. Bond, de Jefferson, Maine, fut guéri du crachement de sang, des douleurs et faibles ses d'estomac par l'usage du liniment nosin de Johnson. *Johnson's Anodyne Liniment*.

Un besoin s'est fait sentir, et a été exprimé par les chirurgiens pour un purgatif sûr et convenable. Ce besoin est maintenant satisfait par les *Pillules Purgatives de Persun*.

Aphonie guérie par le Syrop composé d'Hyphosphite de Fellows.—L'Aphonie ou perte de la voix est guérie en peu de temps, peu importe que la maladie provienne de l'inflammation de la membrane linéaire du froid ou de dérangement nerveux.

Beurre en tinette par livre, 18 à 26 cts à St. Albans.

Depuis une quinzaine de jours, la température a été faite exprès pour favoriser la fenaison. Aussi presque tous les cultivateurs ont fini leurs foins et se préparent à couper les grains.

La vieilleavoine était à 65 cents, samedi dernier, sur le marché de Trois-Rivières.

Depuis l'abrogation du traité de réciprocité, nos relations commerciales avec les pays étrangers prennent tous les jours une nouvelle extension. Il ya actuellement dans le port de Montréal, un navire qui reçoit une cargaison de bois pour Rio de Janeiro, Brésil. C'est la première cargaison de bois qui sera envoyé du Canada au Brésil.

Une dépêche annonce que M. Provencher doit partir prochainement pour Manitoba comme commissaire d'immigration.

Dans le canton de Salathurn, en Suisse, la municipalité assure toutes les maisons comprises dans ses limites et paie les dommages à même le fonds commun. C'est le principe mutuel poussé à ses dernières limites. De cette façon, la municipalité fait de jolis bénéfices, et avec ces revenus couvre toutes ses dépenses d'administration.

Le 24 août prochain, il se tiendra dans Chicago une convention composée de tous les présidents des collèges d'agriculture et autres personnes, tant des États-Unis que des provinces britanniques, qui sont intéressés au progrès de l'agriculture. Le but de cette assemblée sera d'adopter les moyens les plus efficaces à l'avancement de l'agriculture.

Le comté de Berthier a souscrit \$100,000 pour le chemin de fer du Nord.

NAISSANCE.

En cette ville, le 16 du courant, la dame de Victor Colé, écr., un fils.

MARIAGE.

A St. Georges d'Henryville le 15 du courant, Thomas-Alfred Bernier Ecr., Avocat, rédacteur en chef du *Courrier* de St. Hyacinthe, conduisit à l'autel Dlle. Marie Malvina Demers, fille unique de A. J. Demers Ecr., marchand de St. George.

Le Révd. M. Ouellette du Séminaire de cette ville bénissait cette heureuse union.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 14 Aout

	\$ c	\$ c
Supérieure Extra.....	6 15	à 6 25
Extra.....	5 75	à 5 80
De goût.....	5 40	à 5 40
Sup fr. (blé de l'Ouest)..	5 00	à 5 05
Sup Ord[blé du Canada]	4 90	à 4 95
Farine forte pour boul.	5 25	à 5 65
Sup de blé de l'Ouest [Canal Welland]	5 00	à 5 10
Super marques de la (cité blé de l'Ouest...)		
Frais moulu.....	0 00	à 0 00
Canada sup No 2	4 65	à 4 75
Super États de l'Ouest No 2.....	4 70	à 4 75
Bello	4 40	à 4 50
Moyenne.....	4 00	à 4 15
Recoupe.....	3 00	à 3 50
Farine en sacs du H. C. par 100 lbs.....	2 40	à 2 45
Sacs de la Cité.....	2 55	à 0 00

Farine par baril de 196 lbs.—Marché quelque peu ferme. L'Ouest reste ferme. La cote de Liverpool n'a pas subi de changements; derniers avis:

	12 Aout	12 Aout
	s. d.	s. d.
Farine.....	23 0 à 00 0	23 0 à 00 0
Blé rouge.....	10 0 à 10 1	10 0 à 10 1
Blé d'hiver.....	10 9 à 00 0	10 9 à 00 0
Blanc.....	11 7 à 00 0	11 7 à 00 0
Mais.....	30 6 à 00 0	30 6 à 00 0
Oige.....	4 0 à 00 0	4 0 à 00 0
avoine.....	3 3 à 00 0	3 3 à 00 0
Pois.....	40 6 à 00 0	40 0 à 00 0
Lard.....	45 0 à 00 0	45 0 à 00 0
Saindoux.....	45 0 à 00 0	45 6 à 00 0

La farine frais moulu et qualités inférieures rares. Un lot complet du Canal Welland Super frais moulu a rapporté hier soir 5.00. Ventes à la Cité. Quelque cents barils de farine de goût à 5.40., farine forte pour les boulangers. Super ordinaire de 4.95 à 5. No 2 4.70 à 4.75. Farine en sacs tranquille. Reçu rapporté par le Grand Tronc 885 barils; Canal Lachine 3,850 brls.

Farine d'avoine par baril de 200 lbs.—Ventes à 5.70 à 5.75.

Blé par boisseau de 60 lbs.—Marché tranquille. Cote 1.16 à 1.17 pour No 2 et 1.18 à 1.19 pour No 1 du printemps.

Alcalis par 100 lbs.—Potasse tranquille; première 6.60 à 6.65; seconde 5.90; troisième 5.15 à 0.00. Perlasse languissant; première, 7.50 à 7.75; seconde, nominal.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché tranquille. Mess 15.50 à 15.75; mess mince, 15.25.

Mais par boisseau de 56 lbs.—Les détenteurs demandent 61c.

Pois par boisseau de 66 lbs.—Dernières ventes de 95.

Avoine.—Tranquille à 45 et 47. Beurre par lb.—Bourro de graisse, 9 à 10c; beau nouveau 17 à 18c.

Orgo par boisseau de 48 lbs.—Marché nominal 57½ à 60c.

Saindoux, par lb.—La cote est de 9 à 9½c.
Fromage par lb.—Nouveaux 8½ à 9½c.

MARCHE AUX BESSIAUX.

Montréal, 12 août 1871.

Boeuf, 1ère qualité par 100 lbs....	7 à 8
Boeuf, 2me qualité.....	5 à 6
Vaches à lait.....	20 à 25
Vaches extra.....	25 à 50
Veaux 1ère qualité.....	8 à 10
" 2me ".....	6 à 8
" 3me ".....	2 à 5
Moutons, 1ère qualité.....	6 à 8
" 2me ".....	3 à 6
Agneaux, 1ère ".....	3 à 4
" 2me ".....	2 à 3
Cochons, 1ère ".....	6 à 8
" 2me ".....	3 à 4
Foin, 1ère qualité, par 100 lbs....	11 à 13
Foin, 2me ".....	9 à 10
Paille, 1me qualité.....	6 à 7; 2 ".....
	5 à 6

TAUX DU CHANGE.

St Hyacinthe 18 Aout 71
Greenbacks achetés à 11½ p c de dis compte en argent courant.
Argent acheté à 6 p. c.
Petites monnaies achetées à 8 p. c. de discompto.
Or, à New-York, le 17 Aout à 4 hrs. P. M., 122½
ST. JACQUES, & CO.
Courtiers de St. Hyacinthe.

PNOVINCE de QUEBEC CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVES.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec []" elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 Juillet 1871,